## **VIGABATRIN / CARTE PATIENT**

Si vous pensez que vous avez un problème de vision, vous devez immédiatement en avertir votre médecin.

Nom du patient

Sabril® (vigabatrin) fait partie de votre traitement.

Cette carte vous a été donnée par votre médecin traitant

Nom / Cachet:

afin de noter les dates de vos examens du champ visuel. Ils doivent être réalisés avant le début du traitement par vigabatrin puis au minimum tous les 6 mois pendant toute la durée de votre traitement.

Examen du champ visuel à faire en Mois / Année (à remplir par le prescripteur)	Rendez-vous avec l'ophtalmologiste Date / Heure (à remplir par le patient, le proche ou l'infirmière)	Examen du champ visuel (à remplir par l'ophtalmologiste ou l'infirmière)	
		Le (Date) A (Hôpital / Centre médical)	Par (Nom / Cachet)

MERCI DE BIEN VOULOIR PRENDRE AVEC VOUS CETTE CARTE LORS DE CHAQUE CONSULTATION CHEZ VOTRE MEDECIN PRESCRIPTEUR ET CHEZ VOTRE OPHTALMOLOGISTE